



Procès-verbal¹

English version in separate document

274^{ème} RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE POTTON
22 SEPTEMBRE 2020 À 14 HEURES | AU 14 CHEMIN MOUNTAIN HOUSE

1. Ouverture de la réunion

- *Étant donné que cela est la première réunion de ce conseil, les membres ont convenu par consentement de tenir un échange concernant leurs sentiments individuels face à la nouvelle situation — pandémie, conseil reconduit sans assemblée générale des membres, changement de responsabilité, futur de l'association...*
- *La réunion officielle commence vers 15 heures.*

2. Quorum

- Sont présents Lorraine Rouillard (LR), Sandra Jewett (SJ), Carol Bishop (CB) et Thierry Roger (TR), formant quorum complet du conseil.

3. Adoption de l'ordre du jour

- Il est proposé par LR de déplacer le sujet de CB, du point onze « Affaires diverses » au point sept, « Gestion de l'APP pour la prochaine année » :
Adoptée par consentement.²
- Il est proposé par SJ d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié :
Adoptée par consentement.³

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2020

- Il est proposé par LR de ratifier le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2020 du Conseil précédent tel qu'elle est présentée :
Adoptée par consentement.⁴

5. Un mot de notre présidente

- LR présente « ma vision comme nouvelle présidente »
- Elle utilise le thème de « l'arbre aux racines très faibles, au tronc très mince »
- Cependant, ledit arbre est très feuillu (une production passée très importante) et c'est ce qui le rend fragile — il faut nourrir les racines et permettre au tronc de grossir et devenir fort à nouveau
- Un axe très important consistera à intéresser la population locale à leur histoire, leurs racines, leurs apports à la communauté Pottonaise, bref à vivifier l'héritage Pottonais.

¹ Partout où le genre masculin est énoncé, il l'est dans son sens épïcène.

² Résolution 1

³ Résolution 2

⁴ Résolution 3



6. Fonctionnement des réunions du Conseil

- Le fonctionnement devra s'appuyer sur les préceptes suivants :
 - se tenir les coudes et assurer une collaboration conviviale
 - maintenir en tout temps le respect entre membres du Conseil
 - ne pas interrompre, mais plutôt écouter jusqu'à la fin d'une intervention (demande de TR)
 - convoquer des rencontres du Conseil au besoin, pour le moment (pandémie)
- Il est convenu de remettre à l'ordre du jour une section pour que le trésorier, le secrétaire et le webmestre fassent rapport.

Adoptée par consentement.⁵

7. Gestion de l'APP pour la prochaine année :

- Tâches importantes à réaliser même durant la « pause »
 - Le document de Serge Normand : « aide-mémoire pour aider à la transition » est passé en revue — plusieurs éléments qualifiés « urgents » sont déjà complétés
- Traitement et responsabilité pour la correspondance externe
 - faire une redirection de info@pottonheritage.com à SJ (pour le moment)
 - LR s'occupe de la correspondance française (redirection déjà en cours).
- La question du 30^{ème} anniversaire ? La pandémie sévissant, il reste un projet en suspens
- AGAM éventuelle ? Pandémie permettant — en 2021...
- **HPH (Histoire de Potton History) à continuer en priorité primaire** (thème : les piliers de l'Association)

Adoptée par consentement.⁶

- **Incomparable Potton à réviser et à rééditer en priorité secondaire**

Adoptée par consentement.⁷

• Carol Bishop

- Projet « les montagnes de Potton en saison » : exposition à la grange ronde ?
- Photos par Louise Abbott ?
- Les montagnes :
 - Mont Owl's Head
 - Mont Pevee
 - Mont Sugarloaf
 - Mont Hog's Back
 - Mont Éléphant
 - Mont Bear
 - Mont Hawk.
- Il est proposé : que CB contacte Louise Abbott pour une rencontre autour de ce projet

Adoptée par consentement.^{8 & 9}

⁵ Résolution 4

⁶ Résolution 5

⁷ Résolution 6

⁸ Résolution 7

⁹ Subséquemment, des échanges par courriels ont résulté en la mise en suspens de ce projet dû à la recrudescence de la pandémie et la difficulté conséquente de se rencontrer. La rencontre avec Louise Abbott a été suspendue jusqu'à nouvel ordre.



8. Collaboration de l'APP avec la Municipalité du Canton de Potton en ce qui concerne la Grange ronde

- LR fait rapport verbal sur la rencontre entre l'APP, le GBMP et le conseil municipal :
 - La Municipalité devient la gérante de la Grange ronde (depuis le 1^{er} septembre 2020)
 - Une présentation de l'APP est faite aux conseillers par LR
 - Il est précisé lors de cette présentation que l'APP n'entend faire que des propositions et suggestions au conseil municipal, qui évidemment reste souverain dans ces décisions¹⁰
 - LR fait référence aux familles dites « de souche » (exemples : les Rouillard, les Laplume, les Marcoux)
 - Lors de la présentation, le maire Jacques Marcoux conclut : le CCPP gèrera la Grange, probablement par un sous-comité
- Le tout ici pour information seulement.

9. Clarification des tâches d'administrateur pendant la pause

- L'envoi des documents continuera de se faire par courriel uniquement
- Les résolutions urgentes peuvent être prises par courriels
 - Envoi d'une proposition
 - Retour des questions et opinions des membres
 - Bonification éventuelle de la proposition
 - Vote affirmatif requis — je consens, je m'objecte
- Pour information aux nouveaux membres : la liste des membres est privée, à utiliser pour les fins de l'Association seulement
- TR continuera à assurer la correspondance avec les membres : agent de communication
- La pause est une pause pandémique : elle restreint l'activité de l'Association seulement dans la mesure des règlements et bonnes pratiques en temps de pandémie.

10. Nouvel administrateur potentiel

- François Hébert (FH) souhaite poser sa candidature et exprime son intérêt
- Il est noté que FH est un bon écrivain
- Le secrétaire lui explique les responsabilités et devoirs d'un administrateur d'OBNL¹¹.
- Une proposition de coopter **François Hébert**, à titre de cinquième administrateur du Conseil, pour le restant du mandat du Conseil présent est faite par LR :

Adoptée par consentement¹².

- L'Administrateur coopté François Hébert entre en poste dès la fin du 22 septembre 2020
- Possibilité d'un autre administrateur : Stéphanie Daigneault (pressentie par LR) fille de Raymonde et Michel Daigneault — elle est native de Potton, mais non-résidente¹³.

¹⁰ La Grange ronde est une propriété de la Municipalité du Canton de Potton

¹¹ Organisme à But Non Lucratif, en l'occurrence l'APP, société régit par la Loi sur les Compagnies, Partie III

¹² Résolution 8

¹³ Non-résident au terme de la loi – ce qui se traduit par résident à temps partiel.



11. Affaires diverses

- Christian Smeesters — matériel encore chez lui sujet non abordé¹⁴
- Cadeaux aux Administrateurs précédents.

12. Clôture de la réunion

- Un tour de table de fin de réunion est lancé par LR
- Tous s'expriment positivement quant au déroulement de la réunion
- La ronde d'ouverture est appréciée et pourrait rentrer dans les coutumes du Conseil
- La présidente LR lève la séance à 17 h 17.

*Respectueusement soumis par
Thierry Roger
Secrétaire de l'Association*

Terminé le 30 septembre 2020 — première version pour révision.

BROUILLON POUR RÉVISION PAR LES MEMBRES DU CA

¹⁴ Par échange de courriels subséquents, il a été décidé par consentement de se prévaloir de l'option offerte par Christian Smeesters, à savoir qu'il conserve temporairement chez lui les biens de l'APP jusqu'à nouvel ordre.